Décision 17-DCC-212 du 15 décembre 2017

relative à la prise de contrôle exclusif par Société Financière Dubois André (Sofida) de la société Garage Damide

Posted on: 02 janvier 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Financière Dubois André (Sofida)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Garage Damide

Lire

Le texte intégral
34.67 Ko